



GROUPE DE RECHERCHE SUR LA MÉDIATION CULTURELLE

Définition des termes et des concepts Lexique et bibliographie

Recherche et rédaction : Sophie Joli-Cœur
Mars 2007

Note :

La conception de ce document est inspirée du lexique disponible sur le site Web du ministère de la Culture et des communications (France). Plusieurs informations et références, citées ou synthétisées dans ce document, proviennent de ce site.

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/mediation-culturelle/index.html>

DÉFINITION GÉNÉRALE :

On entend par les activités de médiation culturelle des initiatives qui créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant l'apprentissage et l'appropriation de la culture par les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle. Ces actions mettent l'accent sur un travail de contact et permettent de faire le pont entre le citoyen et l'activité culturelle.

Source : Ville de Montréal, Programme montréalais d'action culturelle

La médiation culturelle est une forme plus récente et élaborée de l'animation culturelle – tant sur le plan de la pratique professionnelle et de la relation avec le public que du discours et de l'action étatiques – du fait de sa portée politique et civique. En effet, la médiation culturelle, telle que conçue par les décideurs politiques et par les intervenants culturels, ambitionne de travailler conjointement au niveau du *sens* (la vie avec la pensée) et au niveau du *vivre ensemble*. Ce mode d'intervention culturelle vise à restaurer le lien social et à inventer de nouvelles socialités en cherchant à faire le pont entre l'individu et la collectivité, la culture et le politique, l'art et la société. Elle implique donc une **transformation des rapports sociaux** en même temps **qu'une évolution importante des transmissions culturelles**.

Ainsi, l'animation culturelle se transforme en médiation culturelle du moment où les pouvoirs publics prennent en charge ses idéaux dans le cadre de programme d'actions volontaristes en direction de certains publics (prisonniers, malades, handicapés), zones en difficulté (banlieues, zones rurales), groupes sociaux particuliers, et en reconnaissant et en encourageant la création de **nouveaux lieux d'activités** et en privilégiant de **nouveaux contenus artistiques** ou de **nouvelles méthodes**.

Les approches et les activités en médiation culturelle s'articulent et se réinventent en fonction de la diversité et du renouvellement continu des pratiques et des goûts culturels, souvent composites sur le plan individuel, allant de pair avec la diversité des modes de vie.

Source : Ministère de la Culture et des Communications (France) <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/mediation-culturelle/mn.pdf>

DÉFINITIONS SPÉCIFIQUES :

MÉDIATION CULTURELLE en référence à la « culture globale » (anthropologique)

La médiation culturelle, considérée dans sa portée globale, concerne plus largement que la médiation axée sur l'art et ses publics l'ensemble des pratiques et des expressions culturelles de la population en lien avec la diversité et l'individuation des modes de vie, des valeurs et des identités. La médiation culturelle appartient, en ce sens, au champ de l'« éducation informelle » (non obligatoire) en ce qu'elle se situe à l'intersection du culturel, de l'éducation, de la formation continue et du loisir. Ses visées sont à la fois éducative, récréative et civique.

Le champ de la médiation culturelle inclut, en ce sens, les activités, intervenants, organismes et lieux consacrés notamment à la culture et aux loisirs scientifiques; aux activités socioculturelles et socioéducatives ainsi qu'à la culture et à l'éducation populaires. Ainsi, cette approche médiatrice prend en compte les clientèles des écomusées, des musées de culture populaire, des centres d'histoire et des sciences, des centres de loisirs communautaires, etc.

La portée de l'intervention de l'État dans ce champ d'action culturelle rejoint la conception du développement culturel qui, compte tenu des limites de la démocratisation et de la décentralisation culturelles, cherche à élargir la portée du soutien public aux arts et à la culture en prenant en compte l'éducation, l'animation et l'intervention directe auprès des publics éloignés de l'offre et des services culturels.

La médiation culturelle – qui relève de l'éducation informelle – devrait donc accompagner l'ensemble des citoyens, et prioritairement les plus démunis, dans une démarche qui offrirait à chacun la possibilité de participer activement à la vie culturelle et citoyenne; d'être un véritable acteur dans la vie de la Cité. La dimension politique de cette prise de possession est grande puisqu'elle ambitionne de distribuer différemment le capital culturel et par là même, d'inventer une sociabilité nouvelle. Les visées de la médiation culturelle sont donc éducatives et citoyennes.

MÉDIATION CULTURELLE DES ARTS (MÉDIATION ARTISTIQUE)

La médiation culturelle comprend l'ensemble des fonctions qui, à partir des œuvres et de leurs destinataires, produisent le lieu, le temps et les moyens de la rencontre entre ces œuvres et ces destinataires.

Médiateurs pour l'art contemporain : répertoire des compétences, Paris, La documentation française, 2000

La *médiation culturelle de l'art*, c'est réaliser des échanges entre les arts et les individus, c'est parvenir à prendre en compte le secteur culturel, ses professionnels, ses artistes, ses œuvres et ses biens et savoir les ouvrir sur les populations, sur des publics diversifiés et nombreux.

La médiation axée sur les pratiques artistiques et les publics concernés par les arts se rattache à une approche médiatrice plus globale en considérant que les œuvres d'art peuvent accompagner et développer nos questionnements culturels et dans notre vie en société. Par ailleurs, cherchant à ne pas s'enliser dans les dichotomies stériles entre *culture cultivée* et *culture populaire*, la médiation culturelle des arts s'appuie sur le principe d'un mouvement de va-et-vient et de chevauchement entre les différents registres et pratiques culturelles : l'art étant fécond pour la culture et l'évolution sociale et, de son côté, la culture (même de masse) influençant les pratiques artistiques.

Source : Portail de la médiation culturelle <http://www.mediation-culturelle>

La médiation vise à réduire l'écart entre l'art, les publics et les populations occasionné par les barrières culturelles (compétences, éducation), socioéconomiques (pauvreté), psychologiques, géographiques, linguistiques, ethnoculturelles, physiologiques (handicap), etc. Cette mise en relation des œuvres et des publics vise à aménager des conditions favorables à une appropriation et à une expérience signifiante pour les individus.

DIMENSIONS DE LA MÉDIATION CULTURELLE DES ARTS :

La connotation culturelle de la médiation provient de l'amalgame, depuis quelques décennies en Europe et plus récemment en Amérique, des dimensions religieuse, sociale, judiciaire et technique de la médiation. La médiation culturelle *des arts* est « l'action de mettre en relation un public avec une œuvre, par l'intermédiaire d'une institution culturelle ou à l'occasion d'une manifestation. »

► Médiations traditionnelles ou *innommées*

Médiations de l'individuel et de l'universel, porteuses de valeurs communes (religion, syndicats, etc.)

► Nouvelles médiations ou *médiations nommées*

« Dénommées ainsi en opposition aux médiations traditionnelles, elles s'en distinguent en ce qu'elles ne se déclarent pas porteuses d'une conception de l'universel mais se revendiquent neutres et uniquement destinés à garantir l'altérité radicale de différentes intersubjectivités, dans une logique particulariste et singulière. Elles portent explicitement le nom de "médiations". La figure du nouveau médiateur est celle d'un tiers neutre et indépendant des parties médiées.»

► Médiation judiciaire

Le médiateur culturel peut se rapprocher du médiateur judiciaire du fait qu'il met en relation deux parties « sur la base de règles et de moyens librement acceptés par elles, en vue soit de la prévention d'un différend ou de sa résolution, soit de l'établissement ou du rétablissement d'une relation sociale. »

► Médiation sociétale

« Action de mettre en relation deux termes afin de constituer ou de développer le lien social et de traiter ou prévenir d'éventuels conflits.»

V. de Briant et Y. Palau, *La médiation*, Paris, 1999, p. 118-119 cité par Sylvie Lacerte

La **médiation culturelle**, contient, pour sa part, les trois acceptations précédentes [médiations religieuses, sociales et techniques], puisque dans ses objectifs qui relèvent d'un travail de liaison ou de passeur entre deux parties, l'on retrouve en premier lieu une **médiation d'ordre herméneutique** (discipline à l'origine associée à la médiation religieuse – par la traduction et l'interprétation des textes sacrés), par laquelle s'effectue un travail de transmission d'une connaissance et d'une esthétique attribuées à l'œuvre. (Gadamer évoquait une herméneutique agissante ancrée dans la *praxis* et la *theôria*). Deuxièmement, les définitions des médiations sociales, contenant en arrière-plan la notion de conflit, s'appliqueraient également aux **caractères sociologique et sémiotique de la médiation culturelle**, dans le premier cas en situant l'œuvre d'art dans son contexte social et dans l'espace public et, dans le deuxième cas en définissant, selon Lamizet, « [...] la médiation culturelle [comme] un système de signifiants qui représente la sociabilité en lui donnant un sens pour nous-mêmes et pour les autres. » Lamizet poursuit : « la médiation représente l'impératif social majeur de la dialectique entre le singulier et le collectif [de la sociabilité] et de sa représentation dans des formes symboliques. »¹ Troisièmement et finalement, on retrouve des **médiations techniques** (mariaux, équipes de travail les ateliers et les musées. Fournisseurs, etc.) au centre des activités de la démarche créatrice (*poïesis*) et de la chaîne de distribution des *mondes de l'art*.

Sylvie Lacerte, *La médiation de l'art contemporain*, thèse de doctorat en études et pratique des arts, UQÀM, février 2004, p. 28.

¹Lamizet, Bernard, *La médiation culturelle*. Paris/Montréal : L'Harmattan, p. 40.

MÉDIATION ET INTERPRÉTATION :

La médiation ne cherche pas à présenter la vérité des œuvres : elle s'inscrit dans notre conception moderne de la vérité comme interprétation. Diversité des lectures et des modes d'appropriation de l'œuvre, qui sont des questions posées au regardeur.

L'art contemporain se manifeste le plus souvent dans une événementialité, un surgissement, une expérience en marge des lieux et modes de création traditionnels. La médiation permet la liaison, la circulation, le passage de sens entre l'œuvre et le public.

Elle cherche à garder intact, d'une part, l'expérience et l'espace de création artistique (souvent disséminés dans des lieux et des approches inusités) et, d'autre part, l'intégrité du visiteur ou du spectateur dans son individualité et ses valeurs. Cela, afin de ne pas désamorcer la charge artistique et esthétique de l'œuvre et, par ailleurs, de ne pas amoindrir le choc de la rencontre entre l'œuvre et le public.

Médiateurs pour l'art contemporain : répertoire des compétences, Paris, La documentation française, 2000

PRÉCISION :

Dans les pays anglo-saxons, on parle d'interprétation et non de médiation. On dit là-bas, que l'interprétation, loin d'être une science exacte, est un amalgame de création, de recherche, d'engagement envers un public qui attend des interprètes qu'ils donnent à lire leurs désirs, leurs joies et leurs connaissances. Sa vocation est ainsi de mettre en œuvre ces rencontres qu'elles soient heureuses ou hostiles.

Source : Portail de la médiation culturelle <http://www.mediation-culturelle>

BLOC-NOTES : MÉDIATION CULTURELLE / MÉDIATION ESTHÉTIQUE (ARTISTIQUE)

Bernard Lamizet conçoit la **médiation culturelle** comme :

« [...] les formes culturelles d'appartenance et de sociabilité en leur donnant un langage et en leur donnant les formes et les usages par lesquels les acteurs de la sociabilité s'approprient les objets constitutifs de la culture qui fonde symboliquement les structures politiques et institutionnelles du contrat social. » (p.9)

Bien que les processus de médiation culturelle soient susceptibles de donner lieu à des formes et à des expériences d'ordre esthétique, Lamizet distingue la **médiation esthétique** :

« *La médiation esthétique est la forme particulière de médiation, c'est-à-dire de dialectique entre les usages singuliers et les formes collectives, qui porte sur la dimension esthétique de la communication et de la représentation, c'est-à-dire sur la dimension de la représentation qui se fonde sur l'usage des formes et des perceptions du sujet.* » (ch.5)

La médiation esthétique est tout autant le fait des « **acteurs de la création esthétique** » que des **sujets de l'expérience esthétique**. La médiation culturelle, dans sa portée esthétique et symbolique, englobe donc tout autant les artistes que le public, les lecteurs, auditeurs et usagers, lesquels peuvent tous devenir des « acteurs de la sociabilité » et des « acteurs de la médiation culturelle ».

► **Acteurs de l'esthétique (de la création esthétique) :**

- Acteurs qui donnent aux formes de la médiation culturelle une consistance esthétique diffusable et représentable dans l'espace public. Ils permettent au public de percevoir les formes symboliques par lesquelles se représente l'idéal esthétique de leur appartenance sociale.
- Conserver la mémoire de ces formes esthétiques
- Donner les formes de la représentation à voir et à entendre à des publics qui, dans l'espace de la représentation, représentent eux-mêmes la sociabilité

► **Sujets de l'expérience esthétique (acteurs de la sociabilité) :**

- Pratiques culturelles : pratiques symboliques qui consistent dans la mise en œuvre (par le langage ou autre système de signification) d'une expérience esthétique de la médiation culturelle. (ch. 5)

Toutefois, Lamizet établit une **distinction fondamentale**, en ce qui concerne la médiation tant culturelle qu'esthétique, entre :

► **La médiation de la représentation**

- La médiation culturelle donne à voir les formes de l'appartenance sociale en en faisant les objets et les structures d'une représentation devant le public, ainsi constitué par le fait même d'assister à la représentation (le public prend conscience de sa propre sociabilité)

► **La médiation de la présentation (arts de la forme, arts plastiques)**

- Transfert esthétique s'inscrit dans la consistance d'un objet (espace de la perception visuelle et auditive : musique, arts plastiques)

Ainsi qu'entre :

► **Acteurs de la représentation**

- acteurs et artistes qui mettent en œuvre, par leur activité de création, la médiation culturelle dans sa consistance effective
- acteurs qui incarnent la médiation culturelle
- monde de la représentation et des formes symboliques de l'esthétique et de la signification

Bernard Lamizet, *La médiation culturelle*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1999, 447 p.

CITATIONS :

« La médiation culturelle est un projet politique de mise en commun des œuvres de l'art et de la culture. »

« Le travail de la médiation est éminemment politique, sorte de propédeutique à la politique, en tant qu'elle est non l'exercice ou la recherche de domination mais de pouvoir (le pouvoir est ce qui permet d'agir ensemble). Le médiateur participe ainsi à l'institution symbolique d'un monde commun où différents discours sont possibles ensemble, sans exclusive»

Elisabeth Caillet, inédit, 2000

Formation en médiation culturelle « est une formation seconde, réflexive, critique, en tension entre un propos artistique, celui des œuvres d'art et des artistes d'un côté, celui des destinataires des œuvres, d'un public de l'autre ; il s'agit donc d'un projet politique de mise en commun permettant l'échange et le débat à propos de ce qui fait valeur pour une société d'acteurs. [...] Si l'on veut éviter la dépendance de la culture à la consommation, il convient d'inscrire la culture dans un projet politique.

« Le regard que suscite le médiateur sur les œuvres d'art est une actualisation (mise en acte au sens où la représentation est un acte, un acte qui rend possible d'autres actes communs), une présentation des œuvres qui les rend présentes, là. Rien à voir avec l'au-delà sacralisant. Au contraire désacralisation et ce, contre l'idéologie de Malraux. [...] Le médiateur est celui qui re-marque, aide à la re-présentation. La médiation est alors une mise en présence par une mise à distance. »

Élisabeth Caillet, CNED, 2002

S'il fallait re-donner un sens à la notion de médiation, aujourd'hui banalisée au point de qualifier tout processus de mise en relation, le mythe de Babel pourrait servir de cadre de pensée. Ce mythe exprime, en effet, la nécessité de distinguer la double fonction de la médiation : d'une part établir les liens entre les hommes, dans le temps présent et à travers les générations ; d'autre part, introduire la visée d'un sens qui dépasse la relation immédiate pour se projeter vers l'avenir.

Jean Caune, *Pour une éthique de la médiation*, Pug, 1999, p. 12.

MÉDIATEUR CULTUREL :

Le fait que l'accessibilité à la culture dépende de la connaissance des codes culturels rend nécessaire l'intercession de médiateurs (informateurs, accompagnateurs, pédagogues) et, en amont, de l'élaboration de procédures de médiation. Les médiateurs s'attachent à favoriser l'émergence de confrontations et de rencontres efficaces sur le plan artistique et culturel. Le problème n'est plus seulement de sensibiliser des populations à la culture mais de soutenir les mutations du champ culturel (crise des valeurs, conflit des références, coexistence culturelle, etc.). La fonction des médiateurs revient à relier, favoriser des passages ou des liaisons, surtout lorsque de heurts culturels sont prévisibles et qu'il faut renforcer la cohésion du groupe et lui forger une identité.

Source : Christian Ruby in Emmanuel de Waresquiel, *Dictionnaire des politiques culturelles*, Larousse, CNRS, 2001, p. 400-401

Les médiateurs sont donc des spécialistes chargés de la relation entre toutes les formes d'art, de culture, de patrimoine et les populations : à eux de donner du plaisir et des outils de lecture, de provoquer la découverte et l'envie d'en faire davantage, d'inviter à regarder le monde. La médiation culturelle de l'art, par l'interprétation qu'elle donne, fait des oeuvres d'art, le centre d'un débat, d'une controverse.

Les métiers de la médiation culturelle, variables et constamment redéfinis par la spécificité des publics et individus ciblés ainsi que le contexte artistique, culturel, social dans lesquels ils s'inscrivent.

DEUX NIVEAUX D'EXERCICE :

1) Médiation indirecte ou différée :

Organisation de la rencontre avec le public ; planification et mise sur pied des projets et des activités de médiation culturelle.

- S'adresse à des publics potentiels
- Anticipation des besoins d'information, des intérêts

2) Médiation directe « médiation présence » :

- Mise en œuvre et animation des activités publiques
- Présence physique du médiateur ou propositions utilisables par les visiteurs en parcours libre

CES MÉTIERS SE DISTINGUENT :

- Des métiers qui contribuent à la connaissance scientifique de l'œuvre (recherche, documentation, critique)
- Des métiers qui concernent l'acquisition, la conservation, la présentation, la gestion et l'administration des œuvres dans les lieux culturels
- Des métiers qui concernent les relations avec les médias et relèvent des relations publiques
- De l'enseignement

AXES DE FORMATION :

Interrogation culturelle :

- Réalité de vie des citoyens et des populations à proximité d'équipements culturels
- Souci de l'autre, de son mode de vie
- Questionnements sur les rapports entre *culture* et *société*, *culture* et *politique*, etc.

Interrogation culturelle du travail artistique

- Conviction que les œuvres d'art peuvent accompagner et développer nos questionnements culturels
- Axer la médiation culturelle sur la dimension artistique et sur ses exigences à construire dans une adresse et un défi à l'autre

Interrogation politique des institutions culturelles, des techniques et des métiers

- Dans leur capacité à toucher (concerner) la population ; à concrétiser, par les œuvres d'art, un questionnement culturel

Source : Portail de la médiation culturelle <http://www.mediation-culturelle>

Au début des années 1980, il n'est plus question d'animation, le mot est devenu péjoratif mais de médiation, c'est-à-dire des moyens concrets de favoriser le rapport entre l'œuvre et le citoyen.

Pierre Moulinier in Emmanuel de Waresquiel, Dictionnaire des politiques culturelles, Larousse CNRS, 2001, p. 10

Portails et sites de référence:

Lexique sur la médiation culturelle et politique de la ville. Ministère de la Culture et des Communications (France)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/mediation-culturelle/index.html>

Médiation culturelle (France, 2006). <http://mediationculturelle.free.fr/>

Revue:

La médiation culturelle : enjeux, dispositifs et pratiques, Lien social et Politiques, no. 60, Montréal, automne 2008

Publications et articles:

Beillerot, Jacky, (2000), « Médiation » dans *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Nathan, Paris.

Bellavance, Guy et Dansereau, Francine, (2007), *Accès et médiation culturelle : trois études pour la Maison Théâtre. Sommaire*, INRS Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 22 p. <http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/AccesMediation.pdf>.

ÉTUDE 1 Les programmes d'accessibilité de la Maison Théâtre : rapport d'évaluation, 40 p.

<http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/Etude1Programmes.pdf>

ÉTUDE 2 Accès, inclusion, médiation, développement de publics : les expériences comparables à Montréal et à l'étranger, 54 p. <http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/Etude2Experiences.pdf>

Caillet, Elisabeth, (2007), *Accompagner les publics, la médiation culturelle*, L'Harmattan, Paris.

Aussi de la même auteure :

(2000), *Médiateurs pour l'art contemporain: répertoire des compétences*, La documentation Française, Paris.

(1995), *A l'approche du musée ; la médiation culturelle*, PUL, Paris.

Caune, Jean, (2006) *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, Presses de l'université de Grenoble, Grenoble.

Aussi du même auteur :

(2000), *La médiation culturelle : une construction du lien social*,

http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/index.php.

(1999), *Pour une éthique de la médiation: le sens des pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble.

Chante, Alain, (2000), *La culture et la médiation culturelle*, Montpellier, Réseau CRDP/CDDP Languedoc-Roussillon, Montpellier.

Lacerte, Sylvie, (2007), *La médiation de l'art contemporain*, Éditions d'art Le Sabord, Trois-Rivières.

Lamizet, Bernard, (2000), *La médiation culturelle*, L'Harmattan, Paris.

Rasse, Paul, (2001), « La médiation entre idéal théorique et application pratique », dans *Recherche en communication*, n. 13, Louvain-la-Neuve.

Ruby, Christian, (2001), « Médiation culturelle », dans Emmanuel de Waresquiel, *Dictionnaire des politiques culturelles*, Larousse CNRS, 2001, pp. 400-401.

